

**La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau a été créée au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et compte plus de 68 000 habitants, répartis sur 26 communes. Elle est située au cœur du prestigieux massif forestier de Fontainebleau et dotée d'un patrimoine historique et environnemental réputé mondialement, le tout à 40 minutes de Paris.**

**La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau recrute :**

**Un(une) directeur(rice) général(e) des services**

Recrutement par voie statutaire ou contractuelle  
Emploi fonctionnel de directeur général des services de 40 000 à 80 000 habitants  
Cadre d'emploi A ou A+

Placé(e) sous l'autorité du Président, le(la) DGS aura pour mission de mettre en œuvre les orientations stratégiques et de piloter les projets structurants de la communauté d'agglomération, impliquant de sa part de solides compétences financières, juridiques et techniques. Il devra faire preuve d'une réelle capacité de conseil, doublée d'une forte dimension opérationnelle. Le(la) DGS devra mobiliser l'ensemble des directions, animer le travail en transversalité et assurer le lien entre les élus et les services.

## **I. MISSIONS**

### **A. PILOTAGE**

- Participation à la définition du projet global de la communauté d'agglomération et à la stratégie de mise en œuvre ;
- Pilotage et conduite des projets stratégiques et structurants de la communauté d'agglomération ;
- Élaboration et pilotage de la stratégie de gestion et d'optimisation des ressources notamment financières ;
- Mise en œuvre de l'évaluation des politiques locales et des projets de la communauté d'agglomération ;
- Définition de la politique managériale de la communauté d'agglomération, en lien avec l'exécutif, notamment en élaborant le projet d'administration ;
- Développement de la transversalité des services, en structurant une dynamique de travail en mode projet.

### **B. MISSIONS TRANSVERSES**

- Échanges permanents et directs avec le Président et les élus ;
- Animation du comité de direction ;
- Participation aux instances de gouvernance de la communauté d'agglomération ;
- Coopération et négociation avec les acteurs du territoire et au plan national.

## **II. COMPÉTENCES**

### **Savoir-faire**

- Savoir déterminer les conditions de faisabilité des projets politiques.
- Savoir formaliser une stratégie, gérer une politique publique, un projet.
- Être en capacité de planifier les projets, les répartir et les arbitrer pour les faire avancer.
- Savoir élaborer une stratégie financière et fiscale pluriannuelle.
- Savoir identifier les marges de manœuvre financières et les seuils d'alerte.

- Savoir décliner les orientations pour l'élaboration et l'exécution du budget.
- Savoir élaborer les outils/dispositifs de contrôle interne et d'aide à la décision.
- Maîtriser l'élaboration d'un projet d'administration.
- Savoir mobiliser, motiver et fédérer les équipes.

### Savoir-être

- Particulièrement rigoureux et organisé.
- Excellent relationnel, très bonne capacité d'analyse et aptitude à la négociation.
- Être force de proposition, savoir faire preuve de sens critique et d'esprit d'initiative et d'innovation.
- Savoir arbitrer et régler les conflits.
- Savoir anticiper.
- Capacité à rendre compte.
- Sens de l'écoute et du dialogue.
- Capacité à animer un collectif de cadres
- Sens aigüe du service public.

### **III. CONNAISSANCES**

- Maîtrise des instances, processus et circuits décisionnels des collectivités locales et de leurs groupements.
- Maîtrise des réglementations techniques, financières, juridiques des collectivités territoriales.
- Maîtrise des applications informatiques professionnelles et la bureautique courante.
- Maîtrise des techniques de communication, de négociation et de médiation.
- Maîtrise des techniques d'animation de réunion.
- Maîtrise des outils de gestion administrative et financière.

### **IV. PROFIL**

- Expérience exigée d'au moins 5 ans dans des fonctions de direction générale.
- Expérience en intercommunalité hautement appréciée.
- Cadre d'emploi : catégorie A ou A+

### **V. CONDITIONS D'EXERCICE**

- Spécificités de l'emploi fonctionnel.
- Grande disponibilité.
- Gestion du temps arhythmique : horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations de service public.
- Permis de conduire B obligatoire.

**Rémunération statutaire + régime indemnitaire + CNAS**

**Candidature avant le 24 août 2020**

**Prise de poste souhaitée : au plus tôt**

Les candidatures (CV + lettre de motivation), ainsi que les derniers arrêtés de situation administrative et les 3 derniers bulletins de salaire pour les fonctionnaires et les 3 derniers bulletins de salaire pour les contractuels, sont à adresser par mail ([rh@pays-fontainebleau.fr](mailto:rh@pays-fontainebleau.fr)) à l'attention de Monsieur le Président de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau - 44 rue du Château - 77300 Fontainebleau.